



Règlement

Concours de Tartes Sucrées et Salées

Lieu : Jardins du Malval, La Fouillouse

Date : Samedi 6 juin 2026 - Dépôt des tartes à 10h à l'entrée des jardins du Malval à La Fouillouse

Inscription obligatoire avant le lundi 1^{er} juin 2026 à 12h00

1. Catégories

Le concours se divise en deux catégories :

- Tarte sucrée
- Tarte salée

Chaque participant peut concourir dans une ou deux catégories. Toutefois, les membres du jury ne sont pas autorisés à participer.

2. Conditions de participation

- La participation est gratuite.
- Les tartes doivent être entièrement faites maison (aucune tarte industrielle ou du commerce ne sera acceptée).
- Chaque tarte devra porter un nom original choisi par le participant.
- Une fiche devra accompagner chaque tarte, mentionnant:
 - Le nom du participant
 - Son adresse e-mail
 - Son numéro de téléphone
- La liste des allergènes présents dans la recette

3. Dépôt des tartes

Les tartes doivent être déposées le jour du concours à 10h au Jardin du Malval, à La Fouillouse.

4. Jury

Le jury sera composé de :

- Un adjoint municipal
- Un enfant du Conseil Municipal des Jeunes
- Un membre des Jardins du Malval
- Une personne habitant La commune et se portant volontaire

5. Critères de notation

Chaque tarte sera évaluée selon les critères suivants :

- Présentation visuelle : 1 à 5 points
- Goût / Qualité gustative : 1 à 10 points
- Créativité et originalité : 1 à 5 points

6. Inscription

L'inscription est obligatoire avant le **1^{er} juin 2026 à 12h.**

Un formulaire d'inscription devra être rempli et déposé en format papier à la mairie, ou envoyé par mail à l'adresse suivante : communication@lafouillouse.fr.

Ce formulaire devra inclure :

- Nom et prénom du participant
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone
- Catégorie(s) choisie(s)
- Nom de la ou des tartes présentées
- Liste des allergènes présents dans chaque recette

7 . Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement en signant le formulaire d'inscription.

8 . Lot du ou des gagnants

Un gagnant pour chacune des catégories sera désigné par le jury et remportera un lot.